



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 181 du 8 janvier 2025

*Déclaration de Evelyne Rescanières,
Secrétaire générale de la CFDT Santé-Sociaux*

FINANCIARISATION DE LA SANTÉ

**Dans le secteur de la santé privée, quand l'État
donne 1 € d'argent public, on ne sait pas où il va !**

Dans un contexte tendu à propos des discussions concernant les finances de l'État et en particulier de l'élaboration du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) avec le nouveau gouvernement, la CFDT Santé-Sociaux va présenter les résultats d'un rapport élaboré par le cabinet international CICTAR.

« La spéculation immobilière au cœur du système de santé français : le cas du groupe RAMSAY Santé. »

Dans ce rapport, l'étude minutieuse de données fiscales publiques et la patiente reconstruction des montages d'optimisation du premier groupe européen de la santé privée seront présentées et expliquées. Il sera révélé comment les choix immobiliers de Ramsay Santé permettent à la fois une fuite importante de fonds publics, tout en encourageant la spéculation financière qui aiguise de plus en plus l'appétit des fonds d'investissement européens et mondiaux pour le secteur de la santé.

Pour ne citer qu'un exemple, alors qu'il y a un manque cruel de soignant-es en France pour assurer les besoins en santé de nos concitoyen-nes, CICTAR - calcul à l'appui et en procédant par extrapolation à l'ensemble du système de santé français - estime que le montant versé par les EHPAD, hôpitaux et cliniques privés en France, aux investisseurs immobiliers privés en 2023, pourrait s'élever à environ 2,5 milliards d'euros, soit l'équivalent des salaires annuels de plus de 82 000 infirmier-ères.

Ces révélations, non contestées dans la démarche contradictoire avec RAMSAY Santé, que le cabinet CICTAR exposera, mettront un coup de projecteur sur le sujet de la financiarisation de la santé. La fédération CFDT Santé-Sociaux présentera d'ailleurs son travail de vulgarisation autour de cette question a priori complexe, mais qu'il devient impérieux d'étudier sérieusement pour reprendre les rênes de notre système de santé. Les mécanismes de RAMSAY Santé dévoilés illustreront aussi de manière exemplaire la nécessaire conditionnalité des aides publiques - en particulier les investissements pour le système de santé - que la CFDT appelle de ses vœux depuis de nombreuses années.

.../...

La CFDT Santé-Sociaux, en qualité de lanceur d'alerte, s'efforce d'apporter le maximum d'éléments afin de sensibiliser sur cette question.

Les citoyen·nes doivent se saisir de ce sujet en ayant toutes les clés de compréhension. Tant que la question est traitée entre initiés, la prise de conscience ne peut pas avoir lieu.

La CFDT pèse aujourd'hui en France. Sa crédibilité n'est plus à faire. Elle va mettre tous les moyens qu'elle a pour mobiliser sur ces questions. La recherche de moyens financiers pour le système de santé français ne pourra pas se faire sans corriger les dérapages incontrôlés qui enrichissent de manière déraisonnée des investisseurs peu scrupuleux.

La CFDT Santé-Sociaux et CICTAR tiendront une conférence de presse commune à l'occasion de la sortie du rapport sur le groupe Ramsay Santé le :

Mardi 21 janvier 2025 à 10 h
Immeuble des Fédérations CFDT
47-49, av. Simon Bolivar - PARIS 19^e

Si vous souhaitez consulter le dossier de presse de la fédération CFDT Santé-Sociaux sur la financiarisation de la santé, vous pouvez contacter : Fabien HALLET - Responsable des relations presse :

fhallet@sante-sociaux.cfdt.fr

